

Pôle Urgences		Page 1 sur 7
Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2		
Mots clés		
Urgences vitales		
Rédaction¹		
Guillaume CHRETIEN		
Vérification		
Pr Jean DELLAMONICA Dr Denis DOYEN Séverine KACEMI Dr Sabrina KHELEF-DAVY Dr Thibaud LAVRUT Dr Caroline MION-NOLIN Olivier MISSEREY Dr Michaël NOVAIN Nathalie REVEL		
Approbation		
Dr François GOUVITSOS Pr Jacques LEVRAUT Dr Pierre-Marie TARDIEUX		
Diffusion		
Emetteur :	Destinataires du document :	
Guillaume CHRETIEN	Tout le CHU	
Date d'application		

¹ Groupe de révision de la procédure : Guillaume CHRETIEN, Pr Jean DELLAMONICA, Dr Denis DOYEN, Séverine KACEMI, Dr Sabrina KHELEF-DAVY, Dr Thibaud LAVRUT, Pr Jacques LEVRAUT, Dr Caroline MION-NOLIN, Olivier MISSEREY, Anita NICOLLE, Dr Michaël NOVAIN, Nathalie REVEL

Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2

SOMMAIRE

2 – DOCUMENTS DE REFERENCE.....	3
3 – DOMAINE D'APPLICATION ET RESPONSABILITE.....	3
4 – DEFINITIONS	3
5 – LOGIGRAMME.....	4
6 – DESCRIPTION DE LA PROCEDURE.....	5
7 – NOMS DES DOCUMENTS ASSOCIES.....	5
8 – ANNEXES	6

Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2

1 – OBJET

La présente procédure vise à décrire les modalités de prise en charge des urgences vitales en unité de soins.

2 – DOCUMENTS DE REFERENCE

- Recommandations de l'ERC (European Resuscitation Council) 2021
- Summary of the main changes in the Resuscitation Guidelines European resuscitation council ERC Guidelines 2021
- Recommandations de la SFAR
- Recommandations de la SFMU
- Manuel de certification des établissements de santé de la HAS, version 2023, critère 3.6-05 (critère impératif)

3 – DOMAINE D'APPLICATION ET RESPONSABILITE

Périmètre : service d'hospitalisation complète ou de semaine, hôpital de jour, consultation, plateau technique.

La procédure s'applique pour toute situation d'urgence vitale, H24, 7j sur 7, sur tous les sites du CHU de Nice à l'exception des services de gynécologie obstétrique et reproduction.

Cette version du document concerne le site de Pasteur 2.

4 – DEFINITIONS

Urgence vitale : situation avec mise en jeu du pronostic vital à court terme en l'absence de soins rapides et adaptés
(Détresse aigue cardio-circulatoire, respiratoire ou neurologique).

Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2

5 – LOGIGRAMME

Schéma d'alerte en cas de prise en charge d'une urgence vitale

URGENCE VITALE

Alerte du médecin ou de l'interne présent dans le service

En l'absence de médecin dans le service, ou à sa demande,
Alerte du recours 1

En l'absence de réponse du recours 1, ou sur demande,
Alerte du recours 2

Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2

6 – DESCRIPTION DE LA PROCEDURE

En cas d'urgence vitale dans une unité de soins, **le médecin présent sur place est immédiatement alerté** pour une prise en charge du patient dans les plus brefs délais.

En l'absence de médecin, ou à la demande de ce dernier, plusieurs niveaux de recours sont établis par service, en fonction de leur localisation et des compétences spécifiques mobilisables.

Une fiche "urgences vitales" ([URGE-POL-FI-016](#)), affichée dans chaque unité de soins au format A3 et sur le chariot d'urgence au format A4, précise ces niveaux de recours, les numéros d'appel associés, la localisation du chariot d'urgence, les recommandations de bonne pratique de prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire.

Chaque unité de soins dispose d'un chariot d'urgence dont le contenu et sa maintenance sont précisés dans le mode opératoire "*Gestion du chariot d'urgence en unités de soins*" ([URGE-POL-MO-004](#)).

La prise en charge de l'urgence vitale fait l'objet d'une traçabilité dans le dossier patient (dossier médical + dossier de soins).

Les professionnels de santé des unités de soins sont formés à la prise en charge de l'urgence vitale dans le cadre de l'AFGSU – *attestation de formation aux gestes et soins d'urgence* (formation initiale et formation continue avec un formateur interne dédié).

Tout événement indésirable ou dysfonctionnement constaté dans la prise en charge d'une urgence vitale doit être signalé dans EnnovProcess.

Afin de structurer la demande d'intervention pour une urgence vitale, une fiche d'appel basée sur l'outil "SAED" peut être utilisée (voir affiche "urgences vitales").

7 – NOMS DES DOCUMENTS ASSOCIES

Mode opératoire « *Gestion du chariot d'urgence en unités de soins* », [URGE-POL-MO-004](#)
Affiche « *Urgence vitale* », [URGE-POL-FI-016](#)

Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2

8 – ANNEXES

Tableau : Qui appeler ? Site de Pasteur 2

Site de Pasteur 2			
Services	En priorité	Recours 1	Recours 2
UROLOGIE	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 634 ANEST
NEPHROLOGIE	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
NEUROLOGIE	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	33 636 SRUV
NEUROCHIRURGIE	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 600 MIR Pasteur
OPHTALMOLOGIE	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
RHUMATOLOGIE	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
TRAUMATOLOGIE / ORTHOPEDIE / CHIRURGIE REPARATRICE	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 600 MIR Pasteur
MEDECINE POLYVALENTE POST-URGENCE (MPPU)	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
CHIRURGIE GENERALE D'URGENCE (CGU)	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 600 MIR Pasteur
CENTRE D'ACCUEIL PSYCHIATRIQUE (CAP)	Médecin ou interne présent dans le service	38 711 SAUV	26 815 SRUV
UNITE DE COURT SEJOUR D'URGENCE (UCSU)	Médecin ou interne présent dans le service	38 711 SAUV	33 600 MIR Pasteur
POLICLINIQUE	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
IMAGERIE D'URGENCE (niv.0)	Médecin ou interne présent dans le service	38 711 SAUV	33 600 MIR Pasteur
IMAGERIE (niv.2)	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 600 MIR Pasteur
UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE (UCA)	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 634 ANEST
CONSULTATIONS Niv. 1	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
Soins intensifs neuro- vasculaires (UNV SI)	Médecin ou interne présent dans le service	26 815 SRUV	33 600 MIR Pasteur
Unité neuro-vasculaire (UNV)	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV

Prise en charge des urgences vitales en unité de soins sur le site de Pasteur 2

Unité de court séjour post-urgence gériatrique (UCSGPU)	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
Médecin du travail (niv. 2bis)	Médecin ou interne présent dans le service	33 600 MIR Pasteur	26 815 SRUV
<i>PNEUMOLOGIE*</i>	<i>Médecin ou interne présent dans le service</i>	<i>33 600 MIR Pasteur</i>	<i>26 815 SRUV</i>
<i>CHIRURGIE THORACIQUE*</i>	<i>Médecin ou interne présent dans le service</i>	<i>26 815 SRUV</i>	<i>33 600 MIR Pasteur</i>
<i>CHIRURGIE VASCULAIRE*</i>	<i>Médecin ou interne présent dans le service</i>	<i>26 815 SRUV</i>	<i>33 600 MIR Pasteur</i>
<i>CARDIOLOGIE*</i>	<i>Médecin ou interne présent dans le service</i>	<i>33 600 MIR Pasteur</i>	<i>26 815 SRUV</i>

* Service dont le déménagement est prévu sur Pasteur 2 phase 2